

Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mars 2008

Personnes présentes : Amicella Capuzzi, Alain Barraud, Frédéric et Véronique Fournier, Esther et Didier Bornand, Christelle Abrier, Florence Coupiac, Monique Dubuis, Sofia et Eric Moachon, Viviane Rutishauser, Fabienne Favre, Fabio Quero, Françoise Hasegawa, Françoise Cantin, Muriel Volery, Serge Honthaas.

Personnes excusées : Sophie Brichet, Kristine Jaccoud, Béatrice Aenishaenslin,, Marie-Laure Kaiser, Silvia Dos Santos, Anne Dupuis, Martina Heger, Christine Kasser Gros, Valérie N'Duhirahe, Claudine Morandi, Anne et Alexandre Faltin, Y. et X. Cardinaux-Welti, Fabienne Savoini, Diane Quero.

1. Accueil par Susanne Barraud, présidente.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 7 mars 2007 : il est accepté à la majorité.

3. Rapport d'activités pour l'année 07, de la présidente :

En janvier 2007, nous avons donné une conférence dans une école publique à Prilly. Une vingtaine d'enseignants étaient présents. Au mois de mai, nous avons pu présenter notre conférence à l'école d'enseignement spécialisé Auguste Buchet, à l'Espérance à Etoy. Là aussi, une vingtaine de personnes étaient présentes, enseignants et thérapeutes.

Trois ateliers sur la dyspraxie ont été présentés par Corinne Masson, au groupement scolaire de Blonay-St-Légier au mois d'avril, juin et octobre. 60 personnes y ont participé en tout, enseignants de l'école enfantine à la 9^{ème} année, logopédistes, psychomotriciens, enseignants spécialisés, maîtres de sport et de couture.

Notre AG qui a eu lieu au mois de mars l'année dernière, a regroupé 20 personnes environ et nous avons pu y présenter les différentes aides que l'on peut apporter à l'enfant dyspraxique au niveau scolaire.

Notre dossier est sorti en 2007 et tout au long de l'année, la construction du site a aussi été suivie. Nous avons retravaillé sur les mises en page de notre « flyer », étant donné que le dessinateur a changé, il a fallu réadapter la mise en page. Le comité s'est réuni cinq fois durant cette année.

En septembre, nous avons prévu notre sortie pique-nique, mais celle-ci a dû être annulée, faute de participants. (3 membres avaient répondu « présent »)

A ce sujet, le comité va pouvoir réfléchir sur une autre activité, pour autant que vous, les membres, nous fassiez part de vos souhaits ou autres idées de manifestation.

4. Rapport de la trésorière :

Cotisations :

Certains membres n'ont pas réglé leur cotisation 2007 : les paiements doivent être enregistrés d'ici au 30 juin 2008 pour rester membre de l'association.

Comptes :

Cotisations entrées : CHF 2'150.- (2006 : 2'450.-)

Dons : CHF 1'000.- env. (2006 : 1'300.-)

Charges : CHF 1'900.- env. (2006 : 1'400.-)

Dont frais de dossiers : CHF 1'200.-

Dont location La Rippe : CHF 220.- pour une journée annulée

Tout ceci dégage un bénéfice de :

CHF 1'555.50 (2006 : CHF 2'755.-)

Fonds propres au 31 décembre 2007 : CHF 5'819.-

Dons janvier 2008 du Conseil régional et des communes de Saint-Cergue, Founex et Chésereux pour un total de CHF 4'000.-

Les fonds propres atteignent à ce jour CHF 10'000.- et le comité se penche sur l'emploi à moyen terme de ce capital. On aimerait le destiner à tous les enfants dyspraxiques de notre association.

5. Rapport de la vérificatrice des comptes :

Les vérificatrices Mme Hasegawa et Mme Rutishauer ont contrôlés les comptes. Mme Hasegawa nous lit le rapport et déclare que les comptes sont bien tenus. Ils sont acceptés à l'unanimité et l'assemblée donne décharge à la trésorière. Les vérificateurs des comptes suivants sont nommés, Mme Rutishauer et M. Quero, puis est nommé comme suppléant M. Fournier. Un grand merci à Mme Hasegawa pour ces trois années au poste de vérificatrice.

6. Admissions et démissions :

Nous avons eu deux démissions au sein de notre association :

Famille Bertrand : leur fils va bien et elle n'a plus besoin de l'association !

Mme Liliane Aebischer : pour surcharge de travail

Pour rappel :

Les membres - parents qui chiffrèrent plus d'une année de retard de cotisation et qui ne réagissent pas au rappel sont radiés par défaut.

Les membres - professionnels qui demandent à ne plus faire partie de notre association sont intégrés, avec leur accord, dans un fichier de professionnels.

Admissions : 3 familles sont venues nous rejoindre en 2007 : Familles Fournier, Mettler, et Raad

Au total, nous comptons 44 familles membres - chiffre stable.

Changement au sein du comité :

Démission du poste de présidente de Susanne Barraud pour des raisons familiales, mais elle occupera toujours le poste de trésorière. L'ambiance au comité est toujours aussi positive et constructive.

M. Bornand se propose de rejoindre notre comité, nous l'en remercions vivement et l'assemblée accepte de reconduire le comité dans son ensemble.

7. Projets pour l'année 2008 :

Nous devons tout premièrement rediscuter au sein du comité de la redistribution des rôles. Nous sommes très tentés par une co-présidence pour mieux se répartir les tâches.

Nous désirons refaire un envoi aux médecins et professionnels de nos présentatifs pour qu'ils prennent place dans les salles d'attente, en couvrant la région d'Yverdon à Genève.

Nous aimerions également créer une liste, à compléter en tout temps, des professionnels de la santé ou autres qui ont de l'expérience avec les enfants dyspraxiques (pédiatres, neuro-pédiatres, psychologues, ergothérapeutes, logopédistes, enseignants de musique, club sportifs, etc), au niveau de la suisse romande. C'est peut-être par un questionnaire que nous vous solliciterons vous et les professionnels eux-mêmes pour dresser cette liste qui pourrait figurer par la suite sur notre site.

Il sera rédigé un article sur les enfants dyspraxiques dans le bulletin du groupement cantonal genevois des associations de parents d'élèves des écoles primaires et enfantines. Ce bulletin est tiré à 27'000 exemplaires et paraîtra vraisemblablement cet automne. Si vous avez dans votre région aussi des publications similaires pourquoi ne pas leur proposer d'insérer un article sur la dyspraxie, nous nous chargerons de la rédaction.

Nous avons vécu pour un parent de notre comité une prise de conscience de la direction d'un établissement genevois pour le passage aux secondaires. La direction se dit prête à tout mettre en

place pour accueillir ce jeune, notre association aura nous l'espérons également l'opportunité de faire une conférence dans ce cadre.

L'association des pédiatres genevois semble également intéressé par notre conférence, nous pourrions leur proposer dans le cadre d'une de leur réunion.

Nous sommes également invité pour une conférence le 26 avril par l'association suisse romande des maîtresses de rythmique. Nous en sommes vraiment très contents car elles sont les premières qui pourraient détecter des difficultés praxiques chez un enfant.

Nous souhaiterions également être plus transparent par rapport à notre travail effectué dans le comité tout au long de l'année. Nous proposons donc de créer un « newsletters » sur notre site qui nous permettrait tous les 2 ou 3 mois de vous restituer l'état de notre travail.

Notre site devrait donc voir le jour début avril. Et nous serons vigilants pour qu'il soit vivant et interactif. Nous remercions chaleureusement M. Honthaas qui nous permet d'avoir un site très professionnel, nous le remercions également car il accepte de gérer ce site.

8. Divers et propositions individuelles:

La discussion est ouverte concernant les idées que pourraient avoir nos membres quant à l'utilisation d'une partie du capital qui a bien augmenté grâce à ce nouveau don. La parole n'est pas demandée. Au sein du comité, nous avons toujours un rêve d'organiser un camp pour les enfants dyspraxiques. Nous y réfléchissons très rapidement.

Une discussion est lancée sur la prise en charge scolaire des jeunes dyspraxiques, surtout au niveau secondaire. Nous constatons que les parents doivent se battre pour faire connaître les besoins spécifiques de leur enfant en classe. Selon quelques témoignages recueillis, il y a tout de même des enseignants qui essayent de mettre en pratique des aides mais les parents et les professionnels autour de l'enfant doivent réexpliquer bien des fois les actions qui offrent une aide à l'enfant.

La séance est levée à 20h15

Cette assemblée est suivie d'une discussion animée par Mmes Francine Gindre et Michèle Thomazic-Girod, les thèmes suivants sont abordés : « la difficulté de l'accompagnement d'un enfant présentant une maladresse motrice, un retard de développement, une dyspraxie essentiellement pour la fratrie ».

CMF

La cotisation 2008 restent à Fr. 50.-